21

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique COVED
De : Anonymousemail <noreply@anonymousemail.me>
Date : 06/02/2024 22:10
Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Powered by **Anonymousemail** → Join Us!

Bonjour

Il est légitime de s'interroger quant à ce projet qui vise encore à enfouir des déchets. Cette pratique pourrait paraitre d'un autre temps.

En s'y opposant, que deviendront les déchets qui actuellement ne peuvent pas être recyclés ?
Probablement, seront ils mis sur la route, feront ils beaucoup plus de kilomètres pour finir... enfouis ailleurs...

Les solutions proposées par la COVED vont dans le bon sens : mettre en place de nouveaux outils de valorisation de déchets en particulier une unité de méthanisation.
Le dossier explique bien que cette unité sera différente des autres: il ne s'agira pas d'utiliser du mais ou d'autres cultures, détournés de leur vocation première (alimentation de l'Homme et du bétail) mais de valoriser des déchets biologiques pour produire un amendement organique.
Les agriculteurs locaux pourront alors amender leurs cultures avec cet amendement local: la boucle est bouclée.
Dans le contexte actuel, cet outil est important pour le monde agricole.
Dans ce sens, le choix de ce site est pertinent.

Nous émettons donc un avis favorable sur ce projet, sous réserve qu'un dialogue continu entre la société COVED et les riverains soit établi et maintenu, pour permettre de réduire le plus possible les nuisances maitrisables de ce projet.

Cordialement,